

Le TRAIT D'UNION

Journal d'intérêt public - Infos locales et extralocales - L'antidote indispensable à la Gazette de Ris... N° 2 - 25 juillet 2014

Edito

Il y aura un siècle le 31 juillet, Jean Jaurès était assassiné par un homme qui n'était que le bras armé de tous ceux qui poussaient à la guerre. Savez-vous que son assassin fut ensuite acquitté, la veuve de Jaurès condamnée à payer les frais de son procès ! Quelques jours après éclatait la guerre dont Jaurès venait de prophétiser l'horreur : « quatre, cinq et six armées de deux millions d'hommes. Quel massacre, quelles ruines, quelle barbarie ! ».

Il fallait faire taire Jaurès. Son ultime discours¹ appelait les travailleurs d'Europe à se lever contre « l'internationale des obus et des profits ».

Un siècle après, du Front National au PS en passant par Sarkozy, tous se réclament pourtant de Jaurès. D'un Jaurès décaféiné, car, comme l'écrivait Lénine « après la mort des révolutionnaires, on essaie d'en faire des icônes inoffensives ».

Pour rendre réellement hommage à Jean Jaurès, mieux vaut relire ses discours². Quant à tous les menteurs, tous ceux qui, comme on dit en Belgique « crachent en l'air et disent qu'il pleut », qu'ils prennent garde, leurs crachats pourraient leur retomber sur le nez... Comparez un instant leurs pratiques avec celles de Jaurès pour qui « tous nos actes, toutes nos pensées, tous nos votes doivent être dirigés vers la suppression la plus rapide possible de l'iniquité capitaliste ».

Demandez-vous, belle jeunesse
Le temps de l'ombre d'un souvenir
Le temps de souffle d'un soupir :
Pourquoi ont-ils tué Jaurès ?³

Brutus

¹ <http://rebellyon.info/25-Juillet-1914-a-Vaise-l-ultime-discours.html>

² Tous accessibles sur <http://www.jaures.eu/>

³ Derniers vers de la chanson de Jacques Brel *Jaurès*

À la une

Les étudiants ont droit à une vraie sécu !

Tous les lycéennes et lycéens qui viennent d'être reçus au bac doivent, s'ils poursuivent leurs études, s'inscrire auprès d'une « mutuelle étudiante ». En région parisienne ils ont le choix entre deux mutuelles : LMDE ou SMEREP. Un choix difficile mais obligatoire car ces mutuelles ont le monopole de la gestion de la sécurité sociale des étudiants. Ce choix, ils devront le renouveler chaque année... L'association « UFC Que Choisir » a fait toute une étude sur ce sujet. Le résultat de leur enquête est clair : ce système est inefficace, complexe, coûteux !... ils proposent, en commun avec la FAGE, association étudiante indépendante de tout parti politique, une pétition réclamant purement et simplement la suppression de ces soi-disant mutuelles².

Pourquoi ? Parce que les dossiers de sécurité sociale des étudiants pourraient très bien être traités comme ceux des salariés par la Sécurité Sociale elle-même. Cela ferait économiser une soixantaine de millions d'euros et le travail serait mieux fait...

Enfin, si vous, ou un de vos enfants est dans ce cas, sachez que les étudiants peuvent continuer à bénéficier des complémentaires santé de leurs parents et que, selon « Que Choisir », cela revient souvent moins cher que d'adhérer aux régimes complémentaires des mutuelles étudiantes.

¹ ...alors qu'elles absorbent plus de 90 millions d'euros de frais de gestion par an, jusqu'à 93 % des appels qu'elles reçoivent ne sont pas traités, et le tiers des étudiants attend plus de 3 mois sa carte Vitale. Cette inefficacité criante détériore l'accès aux soins des étudiants, dont 27 % ont déjà renoncé à voir un médecin et 18 % ne sont pas couverts par une complémentaire santé.

² <http://www.quechoisir.org/argent-assurance/assurance/assurance-des-personnes/etude-mutuelles-etudiantes-etudiants-signez-notre-petition>

Journal gratuit édité par le collectif
Nouvelle Union.

Rédacteur en chef : Jean-Pierre Gaillet
Ont collaboré à ce numéro :

Olivier, Isabelle, Jean-Yves et les autres...

Pour vous inscrire ou vous désinscrire de la liste de diffusion,
envoyez un mail en précisant « abonnement » ou
« désabonnement » à

contact@le-trait-d-union.org

Résultat des élections européennes à Ris-Orangis

Le scrutin a confirmé, en l'amplifiant, le résultat des élections municipales.

L'abstention fut, de loin, le choix dominant des Rissois : 9 822 se sont abstenus.

266 ont voté blanc ou nul. 1 353 ont choisi la liste du Front National (M. Le Pen avait recueilli 1 902 voix), la liste du PS a reçu 958 suffrages (F. Hollande 3 889), l'UMP 929 (N. Sarkozy 2 549), le centre 364 voix (822 pour F. Bayrou), les écologistes 346 (228 pour Eva Joly), le Front de gauche 392 (1 547 voix pour JL Mélenchon), les autres mouvements classés à gauche 253 voix (179) et les divers inclassables 386 voix dont une pour les royalistes !

Conclusion : Un rejet massif des partis de gouvernement (12% des électeurs

pour le PS+l'UMP) entraînant dans leur chute les partis qui, à tort ou à raison, apparaissent comme plus ou moins proches d'eux (Centre et Front de gauche). On peut se consoler en constatant que les électeurs du Front National, malgré leur succès, ne représentent que moins de 9% du corps électoral. La tragédie, espérons-la provisoire, c'est qu'aucune alternative crédible ne semble apparaître aux yeux des électeurs qui, de ce fait, ont préféré, soit s'abstenir, soit disperser leurs voix. 21 listes se sont partagées les 5 334 suffrages exprimés.

Nous évoquions, dans les deux précédents numéros, les résultats électoraux algériens où l'on retrouve, encore plus fortement, le rejet des partis officiels. Est-ce de là-bas, ou d'ici que viendra le sursaut populaire ?

Les conseils de Jysse

Le néo-libéralisme en Europe et particulièrement en France, c'est le projet de détruire l'intégralité de l'État social.

Une des armes les plus efficaces pour abattre cet État social est la lutte contre le chômage de masse. Le libéral au pouvoir (aux affaires, comme ils disent) n'a qu'un seul but dans sa vie : éradiquer le chômage... Et il est prêt à tous les sacrifices pour réussir "*parce que le chômage, c'est horrible, c'est la plaie de notre société, etc, etc*" avec des trémolos dans la voix...

Et le libéral aux affaires échoue toujours, tout le temps, à chaque fois... Et, contrit, déconfit, penaud, il vient expliquer à la télévision que ça n'a pas marché et qu'il va essayer autre chose... Ben oui, parce que s'il réussissait, il faudrait s'arrêter de "réformer" et de tout casser. C'est pour cette raison que l'échec est consubstantiel au néo-libéralisme, pas parce que les néo-libéraux sont des incapables. Ce ne sont pas des incapables et, si l'on se place de leur point de vue, dans leurs valeurs, on peut même dire qu'ils volent de succès en succès. Par exemple, les 30 milliards de cotisations familiales annuelles que les entreprises ont reçus en cadeau pour créer de l'emploi, vous pensez que la Sécu va les récupérer après que l'échec de cette "mesure courageuse" aura été acté ?

Un bon néo-libéral doit avoir l'aspect physique du perdant pitoyable. Dans ce rôle, Raffarin et Hollande ont atteint une sorte de perfection.

Que faire ? Ne jamais accuser un libéral d'échouer mais, au contraire, saluer ses succès contre l'État social, contre l'esprit de 44 et du CNR¹ et, si on est en forme, le traiter de salaud au sens sartrien du terme² et, si on est en forme et qu'on a le temps, le traiter de pétainiste transcendantal³...

Jysse

¹ Conseil National de la Résistance dont le programme fut à l'origine de tous les progrès d'après-guerre (NDLR)

² C'est à dire que c'est un jugement objectif, sans colère, ce n'est pas l'insulte. (Ne pas confondre avec socialaud qui est une vraie insulte)

³ Jysse nous expliquera sans doute dans un prochain numéro ce qu'il entend par là !

Petite randonnée entre la rue de l'Erne Bœuf et la rue Edmond Bonté

La promenade commence à Grand Bourg, devant ce qui s'appelait autrefois le restaurant « Les Bons Amis », rebaptisé « l'Auberge Rouge » par un propriétaire facétieux ou qui ignore que c'est le titre de plusieurs livres et films où un couple d'aubergistes assassine systématiquement ses clients.

Ici commence le « Chemin de Trousseau ». En face de l'auberge, 13 nouveaux pavillons sont en construction ou viennent d'être terminés. Sur un terrain qui est une ancienne décharge – notamment de déchets hospitaliers- ce qui fait que les nouveaux propriétaires doivent s'engager à ne faire pousser aucune plante pouvant être consommée. Des fleurs, oui, des radis, non !

13 nouveaux pavillons, (bientôt 14 ?) Thierry Mandon ne s'était-il pas engagé à ce que ne soit autorisée, au maximum, que la construction de 10 maisons sur ce terrain ? Je dois mal me souvenir, et je chipote...

Néanmoins alors que 7 seulement de ces nouvelles maisons sont habitées, la circulation automobile est devenue compliquée dans cette rue qui voit aussi passer tous ceux qui, venant d'Evry, espèrent encore trouver un chemin plus rapide que la N7 pour rejoindre le pont de Draveil... et vice-versa. Sans compter, à certaines heures, ceux qui emmènent leurs enfants à l'école Notre-Dame de Sion.

Si j'en crois ce que j'ai pu observer, les carrossiers et les réparateurs de rétroviseurs font des affaires... Les injures fusent souvent contre ceux qui roulent trop vite, ou trop lentement ... Spectacle assuré tous les matins dès la rentrée scolaire.

Plus loin, le Chemin de Trousseau traverse un bois et longe le Poney-club. Quelques ralentisseurs complètent l'action des nombreux nids de poule que les services municipaux rebouchent parfois partiellement, sans doute quand il leur reste un seau ou deux de goudron. Cela fait au moins 15 ans que c'est comme cela...

Au premier virage il est souvent possible de constater le sans gêne de quelques individus qui viennent nuitamment y déposer leurs vieux canapés, leurs gravats, bref tout ce qu'ils ont la flemme d'emporter à la déchèterie. Pourquoi se gêner puisque les employés communaux s'en chargent au bout de quelques jours ? (Au passage, merci à eux)

Le second virage, face aux entrées de la Ferme et du Château de Trousseau se repère souvent à l'odeur. En effet, c'est là qu'a été installée une station de relevage des eaux usées qui, victime de défaut que la SEE a bien du mal à combattre, dégage régulièrement des gaz nauséabonds (sans doute en partie de l'hydrogène sulfureux, gaz toxique qui rappelle l'œuf pourri). C'est là aussi qu'a eu lieu récemment un accident de voiture, heureusement sans autre conséquence que de rendre des véhicules incapables de rouler. Sans autre conséquence ? Non. Cet accident a eu aussi pour effet de contraindre les responsables municipaux, motivés il est vrai par plusieurs interventions des riverains, à demander à leurs services de venir couper les hautes herbes qui bordent le chemin et qui, d'une part réduisent la visibilité dans les virages (cause directe de l'accident et de quelques belles frayeurs) et qui, d'autre part, obligent les promeneurs à plonger dans les ronces ou les orties chaque fois que passe un automobiliste qui se croit à la campagne donc autorisé à rouler à 90 km/h entre les dos d'âne et les nids de poule.

C'est un miracle, il n'y a jamais eu d'accident mortel, mais déjà quelques blessés, suite à des chutes de vélo.

Poursuivons notre parcours. Après le virage suivant, le Chemin de Trousseau descend sur une centaine de mètres. Au milieu de cette descente, à la fin de l'hiver et assez régulièrement, on peut observer un ruisseau qui court sur la route. Après enquête, il ne s'agit ni d'eau potable, ni d'eaux usées, mais d'une source naturelle qui provient du champ voisin et qui, normalement devrait s'écouler dans le fossé latéral. Comme celui-ci n'est pas entretenu, l'eau coule sur le chemin. Je le jure, j'y ai même vu une grenouille s'y ébattre. Si le phénomène se poursuit à l'automne et à l'hiver prochain, avec les premières gelées, le spectacle risque d'être intéressant.

Poursuivons. Avant d'arriver au stade de rugby (l'actuel, pas le projet pharaonique) on découvre la trace des travaux chargés de terminer « la coulée verte ». Cette fameuse coulée verte qui aurait dû être terminée l'été dernier et dont les travaux ont cessé dès qu'un orage est venu montrer que cette zone était inondée en cas de forte pluie. (Tout le quartier le savait). On nous avait dit, l'an dernier, que les travaux supplémentaires nécessaires devraient être financés, soit par le conseil général, soit par la communauté d'agglo. Sans doute que les débats ont été laborieux mais au printemps les engins de chantier étaient de retour. Pour quelques jours seulement car, sans gros orage particulier, les travaux ont de nouveau cessé. Pourquoi ? Mystère communautaire et boule de gomme départementale. Une conséquence des projets de réforme territoriale ? Allez savoir, on ne nous dit rien dans la Gazette.

IDÉES TEMPS LIBRE... suite

Poursuivons.

Pas grand-chose à signaler le long du stade, si ce n'est les nids de poule qui font peur aux cyclistes et font zigzaguer les voitures. Évidemment quand il y a des matchs, c'est : embouteillage, cars qui déversent équipes et supporters et ne savent plus où se garer, engueulades, noms d'oiseau etc... Mais c'est rare.

Nous ne sommes plus dans le chemin de Trousseau mais rue de Fromont, on longe le petit parc où se trouve le lac du dock des alcools...

Là, on pourrait s'arrêter pour rire en lisant l'étrange règlement intérieur mais il n'est pas affiché. Pas assez de place. Par contre on découvre un sympathique chemin qui double le trottoir de droite le long du bois. Mieux vaut, à vélo, le prendre dans ce sens et pas en sens inverse car il se termine par une marche d'une bonne trentaine de centimètre qui expédierait brutalement l'imprudent au milieu du chemin de la sous-station. Un terrain de skate pour les jeunes ?



Après avoir admiré 4 énormes coccinelles en béton décoloré, nous arrivons devant le nouveau quartier des Docks de Ris. Quartier encore en travaux et donc très partiellement habité. Restons sur le trottoir de la rue de Fromont pour admirer le ballet des véhicules qui tentent de se croiser sur un espace où un seul véhicule peut circuler. Quelques places libres sur les côtés permettent de s'en sortir aux heures creuses. Mais, dès qu'il y a plus de deux voitures dans chaque sens cela tourne au problème de logique. Il faut s'entendre : que certains acceptent provisoirement de se faufiler dans les rues du nouveau quartier, que d'autres reculent pour permettre au véhicule qui les précède de faire un créneau car il n'y a pas assez de place en marche avant, bref c'est le bordel. Et je ne parle pas du cas où un poids lourd vient livrer son chargement au chantier.

La dernière portion de notre balade est plus tranquille mais il est conseillé de circuler, à pied, sur le trottoir de gauche, car l'autre est souvent utilisé par des véhicules qui adoptent cette solution pour faciliter les croisements.

C'est l'été, vous souhaitez visiter des lieux pittoresques ? Faites des économies, vérifiez votre assurance et visitez, à pieds, le chemin de Trousseau et la Rue de Fromont, l'aventure est au coin de la rue !



Abonnez-vous et faites connaître ce trait d'union !

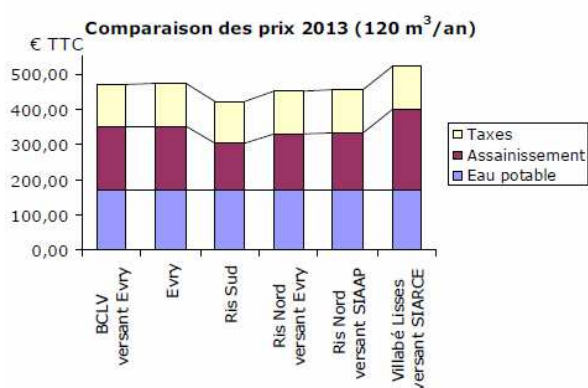
Vous voulez être sûr de recevoir les prochains numéros ? Rien de plus simple : vous pouvez vous abonner (et vous désabonner quand vous le souhaitez) automatiquement en envoyant un mail à contact@le-trait-d-union.org en précisant seulement «abonnement» ou «désabonnement».

Vous pouvez aussi nous faire part de vos réactions, nous proposer un article ou un sujet d'article.

Et n'hésitez pas à faire passer ce numéro à vos amis, voisins, collègues...

La démocratie est-elle soluble dans l'eau ?

A la suite d'une campagne populaire à laquelle nous avons largement participé, notre Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne (CAECE) a décidé en 2011 que la distribution d'eau potable serait assurée par une régie publique mais que le traitement des eaux usées resterait aux mains de la Société des Eaux de l'Essonne, filiale de la Lyonnaise des Eaux. Début 2013, la nouvelle régie : « **L'eau de l'agglo** » a pris le contrôle total de la distribution d'eau. Sans incident notable, avec un personnel dont tous les élus, quels que soient leurs choix politiques, ont salué, à juste titre, l'efficacité et la compétence. Un **Conseil d'Exploitation**, où se retrouvent élus et représentants des associations citoyennes est, théoriquement, chargé de contrôler l'activité de la régie. Les choix revenant toujours aux élus, majoritaires dans le conseil d'exploitation et les décisions finales étant toujours votées par les élus de la CAECE. « L'eau paye l'eau », autrement dit, il s'agit d'un budget qui doit être totalement équilibré. Pas question que nos factures d'eau servent à autre chose qu'à payer l'eau et les services nécessaires pour la fournir et la traiter. Après un an d'activité de l'Eau de l'Agglo, quel bilan peut-on tirer ? En 2013 pour toutes les communes de la CAECE, le prix de l'eau a baissé (d'environ 10%) ...Mais cela ne veut pas dire qu'à Ris, nos factures ont baissé. En effet, pour des raisons techniques et historiques, le prix de l'assainissement était, et reste encore, moins cher à Ris-Orangis que dans les 5 autres communes de l'agglomération. Les élus ont donc décidé de relever un peu le prix de l'assainissement à Ris (de l'équivalent de la baisse sur l'eau potable) afin de rapprocher les tarifs de toutes les communes de l'agglomération. De la même façon, ils ont abaissé un peu le prix de l'assainissement à Villabé (où ce service était le plus cher) et, c'est dans cette commune, que les factures ont le plus baissé... même si elles y restent les plus élevées.



Il n'y aurait rien à dire à ces choix si, premièrement ils avaient été publics et si deuxièmement, ils n'étaient pas la conséquence d'une tarification ... disons complexe... de l'assainissement.

Au final sur un budget qui frise les 9 Millions d'€uro la Régie publique a dégagé en **2013 un excédent de 1,7 millions** (19%). S'il s'agissait encore d'une entreprise privée, ces bénéfices iraient dans la caisse des actionnaires. Comme c'est une régie publique et que « l'eau paye l'eau », ces bénéfices devront être répartis par les élus entre (au choix mais ils pourront panacher)

- Augmenter les investissements pour améliorer le réseau
- Baisser le prix de l'eau (ou du moins ne pas l'augmenter les prochaines années)
- Améliorer la situation des salariés de la régie.
- Réduire l'endettement de la régie (déjà très faible)
- Investir dans la relève électronique des compteurs.
- Constituer une provision pour de futurs travaux.
- Toute autre dépense en faveur de la production et de la distribution de l'eau potable.

Il s'agira de **choix politiques au sens le plus noble du terme** puisqu'il s'agit de gérer au mieux de l'intérêt général le produit de nos factures. Ces choix feront-ils l'objet de débats publics ? Je crains que non alors que ce serait pourtant l'occasion de réhabiliter aux yeux de nos concitoyens le travail politique des élus. Comme le montre le graphique précédent, le coût de l'assainissement dépasse maintenant celui de l'eau potable. Certes cela s'explique en partie par l'exigence légale de ne rejeter dans la Seine qu'une eau moins « sale » que celle de la rivière... et cela a un prix. Mais les distorsions tarifaires s'expliquent aussi par le fait que la station d'épuration est propriété de la CAECE et qu'elle ne sert que pour moitié à traiter les eaux usées de notre agglomération alors qu'elle traite aussi celles de quelques communes de l'autre coté de la Seine ou de la vallée de l'Orge. Pourquoi pas, direz-vous, il faut sans doute atteindre une taille critique pour limiter les coûts ? Vrai. Mais pourquoi les abonnés des communes hors de la CAECE paient-ils moins cher que nous, pour le même service ? Bien moins cher. Des élus ont déclaré au conseil d'exploitation qu'ils allaient agir pour remédier à cette anomalie. Ils vont se heurter à la résistance des élus des autres communes. Autrement dit, cela risque de traîner encore pas mal de temps... Et faire l'objet de négociations opaques. Pour compléter votre information, sachez que les élus ont décidé (avec l'accord unanime du conseil d'exploitation) de **limiter la hausse en 2014 à 1% hors taxe...** donc à l'inflation prévisible. Malheureusement, pour ce qui concerne l'assainissement, le gouvernement Sarkozy avait fait monter la TVA de 5,5% à 7% et l'actuel l'a fait grimper à 10%. De ce fait nos factures vont augmenter de 2,5% environ cette année...

Vous avez lu quelque-chose la dessus dans la Gazette municipale ?

Vous avez entendu parler d'un débat public sur le **coût de la TVA sur l'assainissement** ?

Vous avez été informé des problèmes de distorsions tarifaires avec les autres communes ? Non, et c'est bien pourquoi cet article interroge : La démocratie est-elle soluble dans l'eau ? Pourquoi, par exemple, le conseil d'exploitation de la régie ne s'est il pas réuni pendant plus de 6 mois (de décembre 2013 à juin 2014) ? Pourquoi ses réunions ont-elles lieu après la conférence des maires, c'est-à-dire quand les décisions ont déjà été prises ? Pourquoi ne pas faire l'inverse et laisser ainsi le Conseil d'Exploitation, où

siègent des représentants des usagers faire des propositions... qui seront où non ratifiés par les élus de la CAECE, bien sûr, Mais pourquoi réduire le Conseil d'exploitation au simple rôle de chambre d'enregistrement ?

Pourquoi ne pas permettre à l'Eau de l'Agglo de s'adresser directement aux citoyens via les bulletins municipaux.

Il va y avoir de nouveaux choix à faire. Concernant la tarification de l'assainissement, mais concernant aussi l'achat « en gros » de l'eau ou l'installation de compteurs relevables à distance. Toutes ces décisions seront-elles prises sans que les citoyens puissent donner leur avis ? **Est-ce cela la démocratie ?**

Jean-Pierre Gaillet (représentant ATTAC-Ris-Orangis au Conseil d'Exploitation de la régie)

Cinéma.

Cette rubrique a pour simple ambition de partager un coup de cœur pour un film, une série, un livre, sans considération d'actualité, de catégories. Mais nous l'espérons avec un constant souci d'éclectisme Le point de ralliement qui nous a semble le plus simple et universel est la richesse parfois insoupçonnée du catalogue des médiathèques locales et sa facilité d'accès. Inscription et emprunts gratuits, assortis de la possibilité de commander et de faire acheminer n'importe quel document disponible au catalogue à votre médiatique de quartier

Le texte de présentation observe pour simple règle de tenter d'éveiller les intérêts du spectateur tout en préservant le plaisir de la découverte

Vos réactions sont les bienvenues à l'adresse « contact@le-trait-d-union.org » en attendant qu'un forum soit crée pour partager les impressions et éventuellement entrer dans les secrets du film.

O.S.

UN BALCON SUR LA MER

Un film de Nicole Garcia (2011). Scénario : Nicole Garcia et Jacques Fieschi. Int : Jean Dujardin, Marie-Josée Croze, Toni Servillo, Sandrine Kiberlain, Michel Aumont et Claudia Cardinale.

Aix-en-Provence, 1987.

Marc Palestro, la trentaine, gendre idéal et brillant agent immobilier à la réputation irréprochable, ressent un profond trouble lorsqu'il se trouve en présence de Mme Mandonato, en lice pour l'achat d'une somptueuse propriété en bord de mer. Le trouble est partagé. Ce qui a tout l'air d'un authentique coup de foudre a bien eu lieu...

... mais quelque vingt-cinq ans plus tôt :

Oran, Printemps 1962. Derniers soubresauts de la guerre d'indépendance algérienne. Marc et Cathie, voisins rue Lamartine, sont amoureux comme on l'est à douze ans. Mitrailades et attentats font partie du quotidien, mais résonnent comme des rumeurs lointaines au sein de la petite bande de gamins du quartier..... jusqu'au départ précipité, un matin, de la famille de Marc pour la métropole. Meurtri, Marc n'aura pas le temps de dire au revoir à Cathie et ne la reverra plus.

Les jeunes gens se sont reconnus et Marc, profitant d'un déplacement professionnel, raccompagne sa cliente en direction de Nice. En chemin, ils égrenent passé et souvenirs d'enfance, passent la nuit ensemble et se quittent au matin sur un quai de gare, attendant de se revoir lors de la signature.

Quelques jours plus tard, en visite chez sa mère, Marc évoque discrètement le souvenir de Cathie. La vieille dame se souvient très bien, mais lui révèle une vérité qu'on lui a cachée à l'époque, pour ne pas ajouter à sa peine :

Peu après leur départ d'Algérie, Cathie a été tuée dans un attentat de l'OAS...

En chirurgie orthopédique, on désigne la mémoire des terminaisons nerveuses au point d'amputation par une expression violente et poétique : *la douleur du membre fantôme*. Celle-ci se réveille sans prévenir, par un cheminement mystérieux et analogue à celui qui remet les deux protagonistes d'Un Balcon sur la mer en présence d'un passé enfoui, occulté et des spectres de l'enfance.

Passée à la réalisation en 1990 (*Un Week-end sur deux*) la comédienne Nicole Garcia a imposé tranquillement, de film en film, un style, une sensibilité de cinéaste parmi les plus originales du cinéma français, tout en s'inscrivant dans la continuité de réalisateurs comme Claude Sautet - dont elle fut l'interprète - autant par l'extrême rigueur et l'élégance apportée à la construction d'une histoire que par l'amour des gens qu'on filme.

Empruntant avec finesse et maîtrise au romanesque autant qu'au film noir, *Un Balcon sur la mer* est aussi un film particulièrement intime dans le parcours de Nicole Garcia, à qui nous laisserons le privilège de lever un coin du voile dans les bonus du DVD.